



**Allocution prononcée par M. Jacques BILLANT,
préfet de la Guadeloupe
à l'occasion de la fête patronale de Gosier**

Samedi 22 août 2015

Je voudrais avant toute chose commencer par vous témoigner le plaisir qui est le mien à être parmi vous à l'occasion de la fête patronale de Gosier.

Je vous adresse mes remerciements les plus sincères, Monsieur le Maire, pour m'avoir convié à être à vos côtés en ce moment incontournable de notre calendrier festif.

Cela me permet d'approfondir ma découverte de votre belle ville qui conjugue mise en valeur d'un patrimoine naturel exceptionnel et politique de développement moderne et volontariste.

Depuis mon arrivée en Guadeloupe, j'ai pris conscience de l'importance de la fête patronale pour une commune tant la fête patronale est ce moment de reconnaissance de l'identité de la commune, avec la mise en valeur de son histoire, de son patrimoine, de son dynamisme et de ses projets, tant la fête patronale est l'illustration du vivre-ensemble à Gosier.

Je veux donc remercier et féliciter tous ceux qui se sont mobilisés aux côtés des élus pour assurer la réussite de cette fête.

Je pense notamment aux associations et à leurs bénévoles qui donnent généreusement de leur temps au service de l'intérêt général.

Nous devons avoir une profonde reconnaissance pour leur générosité, leur engagement et leur solidarité, en particulier vis-à-vis de nos concitoyens les plus fragiles.

J'ai coutume de le dire, en cette période de contexte économique difficile, avec parfois une baisse de moral des uns et des autres, chacun doit pouvoir trouver auprès des associations un cadre pour retrouver confiance et s'appropriier, ou se réapproprier, les valeurs de partage et d'entraide.

On ne le dira jamais assez, les associations sont un creuset essentiel de la vie sociale et un lieu propice à l'apprentissage de la citoyenneté.

Pour tout cela, merci Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations, merci Mesdames et Messieurs les bénévoles, soyez assurés de ma confiance et de mon soutien, ici à Gosier comme partout ailleurs.

Monsieur le Maire de Gosier, Mesdames et Messieurs les Maires, je veux vous dire combien les échanges que je peux avoir avec vous sont importants pour moi, afin de mieux comprendre vos préoccupations ainsi que les attentes de nos concitoyens dont vous êtes par essence les premiers à l'écoute.

Je le redis ici à Gosier avec force, les maires sont aux avant-postes de la démocratie, le maire est celui vers lequel nos concitoyens se tournent en priorité, il est le premier à leur répondre et le premier à intervenir.

Ce n'est pas en vain que Léon Gambetta dans son discours de Grenoble du 26 septembre 1872 évoque dès les premières lignes la nécessité pour asseoir la République d'établir l'élection des maires et des conseillers municipaux au suffrage universel.

Le maire est et sera toujours le premier échelon de la République. Sans le maire, l'Etat ne pourrait fonctionner, ni la République trouver à s'incarner.

Ce rôle, je le sais passionnant, mais j'en mesure aussi le poids.

Je tiens donc ce soir à Gosier à vous témoigner, Mesdames et Messieurs les Maires, la reconnaissance de l'Etat pour votre engagement et vous réaffirmer que vous trouverez en moi un interlocuteur et un partenaire à l'écoute, attentif à vos projets et à vos préoccupations.

Nous n'avons pas d'autre choix que de trouver des solutions ensemble pour répondre à nos enjeux et pour mettre en œuvre notre ambition pour la Guadeloupe.

Votre initiative d'inscrire votre fête patronale sous le thème « les jeunes, notre force, notre avenir » est révélatrice de cette ambition, car s'il est une tâche d'envergure qu'il nous faut accomplir, c'est bien celle de répondre aux aspirations de la jeunesse.

« Printemps de la vie, aurore de la raison », la jeunesse n'est pas seulement, comme on peut souvent l'entendre, une « catégorie de population » parmi d'autres, car elle constitue avant tout ce moment où s'élabore l'avenir.

En faire une priorité de notre action, c'est donc contribuer à façonner la génération des bâtisseurs de demain.

Aider la jeunesse, c'est donner un horizon à toute la France, à toute la société.

Oui, Mesdames et Messieurs, comme vous je suis convaincu que la jeunesse est la force d'une nation, elle donne l'énergie, elle bouscule, elle s'oppose parfois aussi.

En bref, elle est indispensable.

Elle est pour nous et pour l'avenir de la Guadeloupe cette chance sur laquelle il faut nous appuyer.

Elle est cette force faite de rêves et d'espérances, pour qui tout est envisageable, tout est réalisable, car comme le disait Socrate « rien n'est trop difficile pour la jeunesse ».

Encore faut-il permettre à cette jeunesse de disposer de son avenir !

C'est là que se situe notre responsabilité : offrir à nos jeunes les solutions d'insertion sociale et professionnelle, les aider à assumer leur rôle et leurs responsabilités dans le monde de demain.

Parce que le Président de la République a mis la jeunesse au cœur de ses priorités, le Comité interministériel de la jeunesse a défini en 2013 un nombre important de mesures pour aider les jeunes à concrétiser leurs projets et à surmonter les difficultés dans le contexte économique difficile que nous connaissons.

L'objectif est clair : au nom de l'égalité républicaine et du progrès humain, nous devons rendre espoir aux plus jeunes d'entre nous, nous devons les aider à mieux tirer parti de leur talent, nous devons briser tous les déterminismes qui les entravent et qui parfois les désespèrent.

Nous continuerons donc inlassablement, Etat et collectivités, à mobiliser les outils mis à notre disposition pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Je pense bien sûr aux emplois d'avenir, aux contrats de génération, à la garantie jeune, au service civique, à l'action du RSMA, à l'apprentissage, au logement, à la mobilité grâce à la LADOM, à la lutte contre le décrochage scolaire.

Mesdames et Messieurs, c'est en mettant en œuvre un vaste programme de formation permettant d'acquérir les compétences professionnelles, c'est en aidant et en incitant les entreprises à embaucher que nous répondrons aux enjeux de la bataille pour l'emploi des jeunes.

C'est le sens du pacte que nous élaborons actuellement avec l'Union des entreprises de Guadeloupe.

C'est en favorisant le développement de l'économie sociale et solidaire, l'insertion par l'activité économique, les aides à la création d'entreprise, le développement des services à la personne et les emplois associatifs que nous explorerons de nouvelles pistes bénéfiques à la jeunesse.

C'est en soutenant les dispositifs de médiation et de paix sociale que nous garantirons la solidarité entre les générations.

C'est en contractualisant avec les collectivités sur des projets favorisant le développement d'activités concourant à la cohésion sociale, notamment dans le cadre des nouveaux contrats de ville, que nous relèverons les défis.

C'est enfin grâce à la réforme en cours de notre système éducatif que nous garantirons la transmission des savoirs et l'acquisition des connaissances indispensables pour l'avenir de nos enfants.

Nous ferons le point sur la mise en œuvre de toutes ces actions et sur les modalités de renforcement de notre partenariat au service de la jeunesse le 9 septembre prochain lors de la réunion de la conférence permanente pour la jeunesse.

Vous pouvez compter sur mon engagement de tous les jours pour faire en sorte que notre jeunesse soit notre force et notre avenir.

Mais je veux aussi m'adresser aux jeunes pour leur dire qu'au-delà de l'aide que nous leur accordons, ils doivent eux-mêmes faire preuve de motivation, de performance et d'exigence vis-à-vis de soi.

Nous sommes là, Etat, collectivités, parents et associations, pour les aider et les guider, mais leur avenir dépend avant tout d'eux-mêmes, de leur volonté et de leur capacité à se transcender et à viser l'excellence, afin que les efforts de la puissance publique et les leurs soient couronnés de succès.

Ils doivent le faire pour eux, pour leur famille, pour leur région et pour leur pays.

Mesdames et Messieurs, je voudrais terminer mon propos en vous réaffirmant que l'Etat s'engagera pour prendre en compte les trois enjeux que sont le pacte social, l'aménagement du territoire et la sécurité.

Le pacte social, car il est essentiel de mettre les Guadeloupéens, notamment ceux les plus en difficulté, au cœur de nos préoccupations.

Je sais que c'est une mission prioritaire du Conseil départemental et aussi du Conseil régional, je sais aussi combien les moyens consacrés pèsent sur les budgets de ces deux collectivités.

Mesdames et Messieurs, notre pacte social comporte une priorité, j'en ai parlé pour les jeunes, mais cela concerne tous les Guadeloupéens quel que soit leur âge : gagner la bataille de l'emploi. C'est pourquoi nous continuons de mobiliser tous les outils à notre disposition pour permettre au plus grand nombre d'accéder au marché du travail et surtout d'y rester.

Le deuxième point au cœur du pacte social, c'est la priorité donnée au logement.

L'Etat y consacrera 50 millions d'euros par an dans les 6 années qui viennent de façon à poursuivre notre politique de construction de logements sociaux neufs, mais aussi de réhabilitation, pour permettre à tous d'avoir un toit et des conditions décentes de logement quel que soit son revenu.

Après le pacte social, l'aménagement du territoire sera bien sûr aussi au cœur de l'engagement de l'Etat en Guadeloupe, en partenariat avec les collectivités.

C'est tout le sens du contrat de plan Etat-Région que nous avons signé Etat, Région et Département la semaine dernière.

Ce contrat nous engage désormais pour les 6 prochaines années autour de thématiques aussi importantes que la modernisation du grand port maritime de Guadeloupe, la sécurisation des bâtiments scolaires vis-à-vis du risque sismique, le déploiement du très haut débit, l'indispensable modernisation des réseaux d'eau potable, la mise aux normes des décharges sauvages, la préservation de la biodiversité et la transition énergétique.

Au total, le contrat de plan Etat-Région, c'est près de 600 millions d'euros, auxquels s'ajoute le milliard d'euros de fonds européens, au service de l'aménagement du territoire, au service des Guadeloupéens.

Là encore, nous voyons bien combien cette contractualisation symbolise notre capacité à prendre en compte ensemble les besoins locaux.

Dernière priorité dont je souhaitais vous parler : la sécurité. La violence de quelques-uns à laquelle nos concitoyens sont confrontés est insupportable, tout comme l'insécurité sur nos routes.

Sachez que je serai mobilisé avec la Police et la Gendarmerie pour poursuivre les délinquants et les mettre hors d'état de nuire.

Voilà Mesdames et Messieurs le sens de mon engagement, engagement qui s'inscrit dans un cadre collectif avec les élus.

Je suis certain que rien ne résistera à l'effort de tous et à l'unité toujours victorieuse des querelles inutiles.

Alors continuons de dire du bien de la Guadeloupe, de ceux qui l'animent et la font vivre aujourd'hui, les élus, les acteurs socio-économiques, les entreprises qui créent l'activité, et aussi bien sûr de ceux qui la feront vivre demain, nos jeunes.

Je citerai pour conclure cette phrase de Jean Cocteau : « concernant l'avenir, il n'y a pas de précurseurs, il n'y a que des retardataires ».

Pour ma part, j'ai confiance en notre capacité à marcher ensemble, à la bonne allure, pour être présents aux rendez-vous à venir et honorer les légitimes ambitions de notre belle région, la Guadeloupe.

Bonne fête patronale à toutes et à tous.